

# C Public

Le Magazine du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord

## CONSEIL D'ADMINISTRATION : L'HUMAIN AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC



DÉCOUVREZ LES COMPOSITIONS COMPLÈTES DES INSTANCES

> P. 6  
Commissions  
Administratives et  
Consultatives Paritaires

> P. 12  
Comité Social Territorial

> P. 14  
Conseil Médical



## Éric **DURAND**

Maire de MOUVAUX  
Président du Conseil d'Administration  
du Centre De Gestion  
de la fonction publique territoriale  
du Nord.

# CONTINUER À AFFIRMER LE CDG 59 COMME TIERS DE CONFIANCE

À la suite du renouvellement du Conseil d'Administration du CDG 59, je tiens à remercier l'ensemble des élus qui ont pris part à ce moment important de la vie de notre établissement, ainsi que les agents mobilisés pour l'organisation de ces élections.

À l'occasion du Conseil d'installation du 26 juin dernier, les membres du Conseil d'Administration m'ont renouvelé leur confiance à l'unanimité pour exercer les fonctions de président. Cette confiance m'honore et m'oblige.

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte marqué par de profondes transformations pour les employeurs territoriaux. Les difficultés de recrutement, l'évolution des attentes des agents, les transitions numériques, environnementales et démographiques, ainsi que les nouvelles organisations du travail appellent des réponses concrètes, adaptées et durables.

Dans ce cadre, le CDG 59 poursuivra son engagement aux côtés des collectivités territoriales et établissements publics du Nord, avec une ambition constante : être un partenaire de proximité, un tiers de confiance et un expert en ressources humaines au service de la fonction publique territoriale.

Nous continuerons à renforcer nos missions obligatoires, notamment l'organisation des concours et examens, l'accompagnement des instances, le conseil médical ou encore les conseils de discipline. Nous poursuivrons également nos actions en faveur de la qualité de vie au travail, de la santé, de la sécurité et de la prévention, car le service public local repose avant tout sur les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien.

Ce mandat devra aussi permettre de conforter notre capacité d'innovation, notamment autour de la dématérialisation, de l'archivage numérique, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la protection des données. Autant d'enjeux sur lesquels le CDG 59 restera pleinement mobilisé pour accompagner les collectivités.

Dans ce numéro spécial de CPublic, consacré au nouveau Conseil d'Administration, vous découvrirez les élus qui porteront les orientations de notre établissement pour ce mandat. Leur engagement contribuera à conforter le rôle du CDG 59 comme acteur essentiel au service des collectivités territoriales du Nord.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre eux pour poursuivre le travail engagé avec exigence, responsabilité et sens du service public local de proximité de qualité.



**Pierre GRINER**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de QUIÉVRECHAIN

**Délégations :** *attractivité, transitions numériques, intelligence artificielle, CAP C et conseil de discipline*

“J’ai souhaité poursuivre mon engagement au sein du CDG 59 pour accompagner les employeurs publics sur les enjeux des ressources humaines, car sans agents, pas de service public possible. Dans un contexte de fortes évolutions réglementaires, de difficultés de recrutement et de départs massifs à la retraite, il est essentiel de renforcer l’attractivité de la fonction publique territoriale. Je poursuis également la présidence déléguée de la CAP C, une instance qui permet de rester au plus près des réalités des collectivités et de faire vivre un dialogue social de qualité.

Ma nouvelle délégation dédiée aux nouvelles technologies et à l’intelligence artificielle vise à accompagner les collectivités dans leurs évolutions, en s’appuyant sur l’expertise reconnue du CDG en tant que tiers de confiance.

J’aborde ce mandat avec confiance et dynamisme, en veillant à préserver un climat d’écoute, de respect et de concertation au sein des instances, dans l’intérêt des collectivités comme des agents territoriaux.”



**Christine BASQUIN**  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de SAINS DU NORD

**Délégations :** *finances, carrières, retraite, chômage, archivage*

“Mon engagement est avant tout guidé par mon attachement au service public local et à l’accompagnement des collectivités face à des enjeux toujours plus complexes. Les délégations qui me sont confiées sont essentielles au bon fonctionnement des collectivités et aux parcours professionnels des agents.

Au-delà de leur dimension technique, elles répondent à des besoins concrets et humains. L’archivage joue également un rôle fondamental pour préserver la mémoire des collectivités, garantir la sécurité juridique et accompagner la transition numérique. J’aborde cette mission avec humilité et enthousiasme, consciente de la responsabilité qui m’est confiée et convaincue de pouvoir m’appuyer sur l’expertise et l’engagement des équipes du CDG 59.”



**Jean-Luc HALLÉ**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de HAMEL

**Délégations :** *action sociale, emploi, CST et F3SCT*

“Fort d’une longue expérience d’élu, j’ai toujours accordé une place essentielle au dialogue social. Mes 25 années de présidence de la Mission Locale pour l’emploi des jeunes du Douaisis m’ont permis de conduire un dialogue constant avec les représentants des 80 salariés de l’association et de présider son Comité Social Territorial. Aujourd’hui, je suis ravi d’entamer ce premier mandat en tant que vice-président du CDG 59, avec une délégation à l’action sociale, à l’emploi et à la présidence déléguée du Conseil Social Territorial et de sa formation spécialisée (F3SCT). Je souhaite inscrire mon action dans l’écoute, l’échange et la recherche de solutions adaptées aux collectivités et aux agents de la fonction publique territoriale.”



**Claudine DELASSUS**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de BISSEZEELE

**Délégations :** *conseil médical, prévention, sécurité, santé et qualité de vie au travail, protection sociale complémentaire*

“C’est avec beaucoup d’enthousiasme que j’entame ce premier mandat en tant que vice-présidente du CDG 59. Les délégations qui me sont confiées sont au cœur des enjeux humains des collectivités. Préserver la santé des agents est un levier essentiel pour garantir la continuité et la qualité du service public local. C’est pourquoi la santé au travail constitue une priorité forte portée par le Président, que je partage pleinement. Je souhaite accompagner les collectivités avec pragmatisme et proximité afin de les aider à prévenir les risques, améliorer les conditions de travail et favoriser des environnements professionnels durables. Avec l’appui de l’expertise des équipes du CDG 59, je m’engagerai à apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins du terrain.”

Deux administrateurs délégués ont été désignés par le Président :



**Vincent RAMETTE**  
Maire de HONNECHY

*Administrateur délégué aux assurances statutaires, l’éthique, les concours et examens professionnels et le réseau des secrétaires généraux de mairie.*



**Marie TONNERRE-DESMET**  
Maire de NEUVILLE-EN-FERRAIN

*Administratrice déléguée aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) des catégories A et B et la Commission Consultative Paritaire (CCP).*

# LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre de sièges du Conseil d'Administration est défini en fonction des effectifs des communes et établissements publics.

Le CA du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord, le plus important centre départemental de France, est donc composé de 36 membres titulaires :

- 21 sièges pour les représentants des communes affiliées,
- 3 sièges pour les représentants des établissements publics affiliés,
- 3 sièges pour les représentants des communes adhérentes au socle commun,
- 3 sièges pour les représentants des établissements publics adhérents au socle commun,
- 3 sièges pour les représentants désignés par la Région,
- 3 sièges pour les représentants désignés par le Département.

**Éric DURAND**  
Président  
Maire de MOUVAUX  
Suppléante :  
Elizabeth BOULET  
Maire de MÉTEREN



**Pierre GRINER**  
1<sup>er</sup> Vice-Président du  
CDG 59  
Maire de QUIÉVRECHAIN  
Suppléante :  
Valérie COCHEZ  
Maire de ORSINVAL



**Christine BASQUIN**  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente du  
CDG 59  
Maire de SAINS-DU-NORD  
Suppléant :  
Karim LOUZANI  
Maire de PÉRENCHIES



**Jean-Luc HALLÉ**  
3<sup>e</sup> Vice-Président du  
CDG 59  
Maire de HAMEL  
Suppléant :  
David CALCOEN  
Maire de WORMHOUT



**Claudine DELASSUS**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente du  
CDG 59  
Maire de BISSEZEELE  
Suppléant :  
Pierre SONNTAG  
Adjoint au Maire de CROIX



**Vincent RAMETTE**  
Administrateur Délégué  
du CDG 59  
Maire de HONNECHY  
Suppléante :  
Marie-Josée DÉPREZ  
Maire de CLARY



**Marie TONNERRE-DESMET**  
Administratrice Déléguée  
du CDG 59  
Maire de NEUVILLE-EN-FERRAIN  
Suppléant :  
David HEIREMANS  
Maire de WERVICQ SUD



**Frédéric BRICOUT**  
Maire de CAUDRY  
Suppléant :  
Anthony RAES  
Maire de GHYVELDE



**Charles Alexandre PROKOPOWICZ**  
Maire de LYS-LEZ-LANNOY  
Suppléant :  
Xavier BARTOSZEK  
Maire d'ANICHE



**Nadège BOURGHELLE-KOS**  
Maire de THUMERIES  
Suppléant :  
Éric BOCQUILLON  
Maire de SAINT-GEORGES-SUR-LAA



**Jean-François DELATTRE**  
Maire de HASPRES  
Suppléant :  
Jean-Paul RYCKELYNCK  
Maire de HAVELUY



**Julien GERAERT**  
Conseiller Municipal  
Délégué de GRAVELINES  
Suppléante :  
Laurence PENNEQUIN  
Première Adjointe  
au Maire de NOYELLES-LES-SECLIN



**Pascal FROMONT**  
Maire de COUTICHES  
Suppléant :  
André PAU  
Maire de HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN



**Alexandre ROMMELAERE**  
Maire de SOCX  
Suppléant :  
Arnaud HOTTIN  
Maire de BERSÉE



**Isabelle POLLET**  
Maire de LINSSELLES  
Suppléant :  
Pascal PAQUET  
Maire de POMMEREUIL





**Fabrice LAMIAUX**  
Maire de HOLQUE  
*Suppléant :*  
Antoine BADIDI  
Maire de AVESNELLES



**Sylvain CLÉMENT**  
Maire de PONT-A-MARCO  
*Suppléante :*  
Agnès DOLET  
Maire de  
ROMBIES-ET-MARCHIPONT



**Jean-Paul FONTAINE**  
Maire de LALLAING  
*Suppléante :*  
Murielle FERYN  
Maire de ERINGHEM

**Jean-François CARON**  
Adjoint au Maire de  
HALLUIN  
*Suppléant :*  
Claude MERLY  
Maire de MARCHIENNES



**Nicolas DETERPIGNY**  
Adjoint au Maire de LOOS  
*Suppléante :*  
Danielle VANMAELE  
Maire de MERCKEGHEM



**Jean-Jacques CANDELIER**  
Maire de BRUILLE-LEZ-  
MARCHIENNES  
*Suppléante :*  
Francine CAUCHETEUX  
Conseillère Municipale de  
BAVAY



**Marjorie MAHIEUX**  
Vice-Présidente de la Communauté  
d'agglomération de MAUBEUGE  
VAL DE SAMBRE  
*Suppléant :*  
Nicolas DOSEN  
Président de la Communauté  
de Communes du CŒUR DE  
L'AVESNOIS



**Paul SAGNIEZ**  
Président de la Communauté de  
Communes du PAYS SOLESMOIS  
*Suppléante :*  
Aurélien PÉROT  
Vice-Présidente de la  
Communauté de Communes  
SUD-AVESNOIS



**Martine LORPHELIN**  
Présidente du CCAS de  
MERVILLE  
*Suppléant :*  
Jean-Luc CLEENWERCK  
Président du TERRITOIRE  
D'ÉNERGIE FLANDRE

**Christophe DESBONNET**  
Adjoint au Maire de  
TOURCOING  
*Suppléante :*  
Florence GALLAND  
Adjointe au Maire de  
MAUBEUGE



**Benjamin CAILLIERET**  
Premier Adjoint au Maire  
de WATTRELOS  
*Suppléant :*  
Daniel PAUSÉ  
Adjoint au Maire de  
VALENCIENNES



**Valérie DESURMONT**  
Adjointe au Maire de  
WASQUEHAL  
*Suppléant :*  
François ROCHET  
Adjoint au Maire de  
MARCQ-EN-BAROEUL



**Hiazid BELABBES**  
Vice-Président de la  
Métropole Européenne  
de LILLE  
*Suppléante :*  
Anais DAKHIA  
Vice-Présidente du CCAS  
de TOURCOING



**Michel PESCH**  
Vice-Président de la  
Communauté Urbaine de  
DUNKERQUE  
*Suppléant :*  
Rodrigue DESMET  
Conseiller Métropolitain de  
la Métropole Européenne  
de LILLE



**Hugues WATINE**  
Vice-Président du CCAS  
de Wasquehal  
*Suppléante :*  
Béatrice DESCAMPS  
Première Vice-Présidente  
du S.D.I.S

**Anne-Sophie BOISSEAUX**  
Conseillère régionale  
*Suppléant :*  
Antoine SILLANI  
Conseiller régional



**Marie-Claude LERMYTE**  
Conseillère régionale  
*Suppléante :*  
Danièle PONCHAUX  
Conseillère régionale



**Élisabeth GONDY**  
Conseillère régionale  
*Suppléant :*  
Jean-Pierre BATAILLE  
Conseiller régional



**Marie-Paule ROUSSELLE**  
Conseillère  
départementale  
*Suppléante :*  
Carole DEVOS  
Conseillère  
départementale



**Jean-Luc DETAVERNIER**  
Vice-Président  
départemental  
*Suppléante :*  
Sylvie LABADENS  
Conseillère  
départementale



**Soraya FAHEM**  
Conseillère  
départementale  
*Suppléante :*  
Josyane BRIDOUX  
Conseillère  
départementale

# LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

**Les Commissions Administratives Paritaires, plus communément appelées CAP, examinent les questions individuelles relatives à la carrière des fonctionnaires territoriaux. Elles constituent une instance consultative obligatoire, réunie pour émettre des avis concernant les agents des catégories A, B et C.**



## SON RÔLE

Les CAP sont obligatoirement consultées pour émettre des avis individuels relevant de la carrière des fonctionnaires territoriaux.

Elles interviennent notamment dans plusieurs situations liées à l'accès à la Fonction Publique Territoriale, à la gestion de la carrière, ainsi qu'aux droits et obligations des fonctionnaires.

Elles peuvent ainsi être saisies pour des questions relatives au refus de titularisation d'un fonctionnaire stagiaire, aux licenciements en cours ou en fin de stage, ou encore à la révision du compte rendu d'entretien professionnel.

Les CAP peuvent également être consultées en cas de litige portant sur l'exercice du temps partiel, de refus du bénéfice d'actions de formation à un fonctionnaire, ou de refus de démission par l'autorité territoriale. Par leur action, les CAP contribuent à sécuriser les procédures RH et à garantir un examen encadré des situations individuelles. Elles participent ainsi au dialogue social et accompagnent les collectivités dans la gestion statutaire de leurs agents.

Le conseil de discipline est une émanation de la CAP. Il est présidé par un juge administratif et saisi par l'autorité territoriale pour donner son avis sur les fautes commises par les fonctionnaires titulaires, stagiaires. Les membres du conseil de discipline sont les mêmes que ceux des CAP A, B et C.

## SA COMPOSITION

Les CAP comprennent, en nombre égal, des représentants des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentants du personnel. Chaque représentant titulaire dispose d'un suppléant. Le nombre de représentants titulaires du personnel dépend de l'effectif des fonctionnaires relevant de chaque commission.

Auprès du CDG 59, les collèges des CAP sont organisés par catégorie hiérarchique :

- Catégorie A : 16 sièges, dont 8 titulaires et 8 suppléants,
  - Catégorie B : 16 sièges, dont 8 titulaires et 8 suppléants,
  - Catégorie C : 16 sièges, dont 8 titulaires et 8 suppléants,
- Les représentants du personnel sont élus lors des élections professionnelles, organisées tous les quatre ans.

Les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux CAP placées auprès du Centre De Gestion sont désignés, à l'exception du Président, par les élus locaux membres du Conseil d'Administration du CDG 59. Ils sont choisis parmi les élus des collectivités territoriales et établissements publics affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission administrative pour la même catégorie de fonctionnaires.

Le Président du CDG 59 a délégué la présidence des CAP A et B à Marie TONNERRE-DESMET – Administratrice déléguée et à Pierre GRINER – vice-président, la présidence de la CAP C.

## ➔ POUR ALLER + LOIN

La liste des membres des CAP A, B et C est disponible sur le site du CDG 59, ainsi que le guide des cas de saisine, le règlement intérieur et le calendrier prévisionnel des réunions des CAP.

Les collectivités sont invitées à respecter les dates limites de dépôt des dossiers : tout dossier transmis après la date limite sera examiné lors d'une prochaine séance.



## LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES CAP A ET B



Président  
**Éric DURAND**  
Maire de MOUVAUX



Présidente déléguée :  
**Marie TONNERRE-DESMET**  
Maire de NEUVILLE-EN-FERRAIN



**Pierre GRINER**  
Maire de QUIEVRECHAIN  
Suppléant :  
Karim LOUZANI  
Maire de PERENCHIES



**Isabelle POLLET**  
Maire de LINSSELLES  
Suppléant :  
Nicolas DETERPIGNY  
Adjoint au Maire de LOOS



**Charles-Alexandre PROKOPOWICZ**  
Maire de LYS-LEZ-LANNOY  
Suppléante :  
Agnès DOLET  
Maire de ROMBIES-ET-MARCHIPONT



**Claudine DELASSUS**  
Maire de BISSEZEELE  
Suppléant :  
Jean-François CARON  
Adjoint au Maire de HALLUIN



**David CALCOEN**  
Maire de WORMHOUT  
Suppléante :  
Nadège BOURGHELLE-KOS  
Maire de THUMERIES



**Julien GERAERT**  
Conseiller Municipal Délégué de  
GRAVELINES  
Suppléante :  
Francine CAUCHETUX  
Conseillère Municipale de BAVAY



**Christine BASQUIN**  
Maire de SAINS-DU NORD  
Suppléant :  
Anthony RAES  
Maire de GHYVELDE

## LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA CAP C



Président  
**Éric DURAND**  
Maire de MOUVAUX



Président délégué  
**Pierre GRINER**  
Maire de QUIEVRECHAIN



**Isabelle POLLET**  
Maire de LINSSELLES  
*Suppléante :*  
Nadège BOURGHELLE-KOS  
Maire de THUMERIES



**Pierre SONNTAG**  
Adjoint au Maire de CROIX  
*Suppléant :*  
Antoine BADIDI  
Maire de AVESNELLES



**Charles-Alexandre PROKOPOWICZ**  
Maire de LYS-LEZ-LANNOY  
*Suppléante :*  
Christine BASQUIN  
Maire de SAINS-DU NORD



**Claudine DELASSUS**  
Maire de BISSEZEELE  
*Suppléante :*  
Francine CAUCHETEUX  
Conseillère Municipale de BAVAY



**Julien GERAERT**  
Conseiller Municipal Délégué de GRAVELINES  
*Suppléant :*  
Vincent RAMETTE  
Maire de HONNECHY



**Jean-François CARON**  
Adjoint au Maire de HALLUIN  
*Suppléante :*  
Marie-Josée DEPREZ  
Maire de CLARY



**Xavier BARTOSZEK**  
Maire d'ANICHE  
*Suppléante :*  
Agnès DOLET  
Maire de ROMBIES-ET-MARCHIPONT

À la fin de l'année, les élections professionnelles donneront lieu à une nouvelle composition des collèges de représentants du personnel au sein des CAP et de la CCP.

## → LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CATÉGORIE A

| Titulaires                                                                                              | Suppléants                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ivan THUMEREL (SNDGCT)<br>Attaché hors classe à ANZIN                                                   | Matthieu DESCAMPS (SNDGCT)<br>Attaché principal à la mairie de BONDUES                       |
| Jean-Lionel TAPIN (SNDGCT)<br>Attaché principal à la mairie de LESQUIN                                  | Cathy HENNION (SNDGCT)<br>Attachée à la mairie d'ESTAIRES                                    |
| Nathalie GRYSELEYN DRIEUX (SNDGCT)<br>Attachée hors classe à la Communauté de Communes Hauts de Flandre | Anne-Sophie DUBOQUET (SNDGCT)<br>Attachée principale à la mairie de BOUSBECQUE               |
| Laurent JEANNAS<br>Attaché principal au Syndicat Intercommunal de la Vallée Aunelle Hogueau             | Guillaume DHUIGE (CFDT) Ingénieur au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel de l'Avesnois |
| Sabbah YOUSFI (CFDT)<br>Attachée principale à la mairie de SECLIN                                       | Murielle MATHOREL (CFDT) Éducatrice de jeunes enfants à la mairie de BRUAY-SUR-ESCAUT        |
| Cécile OLIVIERA PINTO (CGT)<br>Attachée à la mairie de SIN-LE-NOBLE                                     | Béatrice GODEFROY (CGT)<br>Attachée à la mairie de CONDÉ-SUR-ESCAUT                          |
| Michel TOURNEMINE (UNSA)<br>Ingénieur à la mairie de LAMBERSART                                         | Karine SILCZAK Karine (UNSA)<br>Attachée principale à la mairie de LALLAING                  |
| Jacques SZYSZKA (FAFPT)<br>Attaché à la mairie de CUINCY                                                | Elodie VEROVE (FAFPT) Professeur d'enseignement artistique à la mairie de DOUCHY-LES-MINES   |

## → LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CATÉGORIE B

| Titulaires                                                                                                          | Suppléants                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Philippe GORECKI (FAFPT)<br>Éducateur des APS de 2ème classe au Syndicat intercommunal de la Vallée Aunelle Hogueau | Amélie DAMAY (FAFPT)<br>Attachée à la mairie de BAISIEUX                                                                       |
| Aline LAUTRIE (FAFPT)<br>Attachée à la mairie de FAUMONT                                                            | Alain CHAIB (FAFPT)<br>Rédacteur principal de 2ème classe à la mairie de CROIX                                                 |
| André WATREMEZ (CGT)<br>Éducateur sportif des APS de 2ème classe à la mairie de FEIGNIES                            | Christophe RANDA (CGT)<br>Technicien principal à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre                          |
| Laurent MANYS (CGT)<br>Chef de service de la Police Municipale à la mairie d'ORCHIES                                | Nathalie AGAH (CGT)<br>Rédactrice à la mairie de FRESNES-SUR-ESCAUT                                                            |
| Thierry COTTEAU (CFDT)<br>ETAPS 1ère classe au Syndicat intercommunal de la Vallée Aunelle Hogueau                  | Mohammed BARKAT (CGT)<br>Animateur à la mairie de SAINT-SAULVE                                                                 |
| Anne-Sophie KOZLOWSKI (CFDT)<br>Rédactrice principale de 1ère classe à la mairie de CONDÉ-SUR-L'ESCAUT              | Laurent CLEMENCEAU (CFDT)<br>Éducateur des APS principal de 1ère classe à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre |
| Saïd EL HASNAOUI (UNSA)<br>Éducateur des APS principal de 2ème classe à la mairie d'HALLUIN                         | Yves JOURDAIN (UNSA)<br>Technicien principal de 1ère classe à la mairie de LAMBERSART                                          |
| José HOESTLANDT (FO)<br>Éducateur des APS de 1ère classe à la mairie de COUDEKERQUE-BRANCHE                         | Hamaïda BENFYALA (FO)<br>Technicien principal de 1ère classe à la mairie d'HALLUIN                                             |

## → LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CATÉGORIE C

| Titulaires                                                                                                                       | Suppléants                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Teddy GAUDEAU (CGT)<br>Adjoint technique à la mairie de TEMPLEUVE                                                                | Farid BOUDJOURI (CGT)<br>Adjoint technique à la mairie de CONDE-SUR-L'ESCAUT                               |
| Fatima HAMROUNI (CGT)<br>Adjointe administrative principale de 1ère classe à la mairie de WAZIERS                                | Nathalie LEPEZ<br>ATSEM à la mairie de MONS-EN-BAROEUL                                                     |
| Véronique ELOY (CGT)<br>Adjointe administrative principale de 1ère classe à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre | Sylvie GIUFFRIDA (CGT)<br>Adjointe administrative principale de 2ème classe au C.C.A.S. de SIN-LE-NOBLE    |
| Dominique DUVAL (CGT)<br>Adjointe administrative principale de 1ère classe à la mairie de GRAVELINES                             | Grégory LIONNE (CGT)<br>Adjoint technique principal de 1ère classe à la mairie de LE QUESNOY               |
| Djamila FARHI (CFDT)<br>Adjointe d'animation principale de 2ème classe à la mairie de HEM                                        | Christophe DAMPERONT (CFDT)<br>Adjoint administratif principal de 1ère classe à la mairie de SAINS-DU-NORD |
| Michel MONNET (CFDT)<br>Agent de maîtrise à PARTENORD HABITAT                                                                    | Valérie VAILLANT (CFDT)<br>Adjointe administrative principale de 2ème classe à la mairie de RAMILLIES      |
| Audrey DUJARDIN (FO)<br>Adjointe administrative à la mairie de BOUCHAIN                                                          | Jérôme DELVAEL (FO)<br>Agent de maîtrise à la mairie de LAMBERSART                                         |
| Olivier BAJARD (FAFPT)<br>Adjoint technique principal de 1ère classe à la mairie de QUIÉVRECHAIN                                 | Bruno ISORE (FAFPT)<br>Agent social principal de 2ème classe au C.C.A.S. de LEERS                          |

# LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

**La Commission Consultative Paritaire, plus communément appelée CCP, est une instance dédiée aux agents contractuels de droit public. Elle examine certaines situations individuelles liées à leur parcours professionnel et peut être consultée par l'autorité territoriale ou saisie par l'agent.**

## SON RÔLE

La CCP est une instance consultative essentielle de la fonction publique territoriale. Elle intervient pour examiner certaines questions individuelles concernant les agents contractuels de droit public.

Elle peut être consultée dans plusieurs situations, notamment en cas de licenciement après période d'essai, de rejet d'une demande de formation ou encore de sanction disciplinaire.

La CCP émet des avis ou des propositions lorsque l'autorité territoriale dispose d'un pouvoir d'appréciation. Elle peut également siéger en formation disciplinaire afin de rendre un avis dans le cadre de l'exercice du pouvoir disciplinaire par l'autorité territoriale. À travers son action, la CCP contribue à garantir un examen encadré des situations individuelles des agents contractuels. Elle participe ainsi à la sécurisation des procédures RH et au dialogue social au sein de la fonction publique territoriale.

## SA COMPOSITION

La CCP comprend, en nombre égal, des représentants des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentants du personnel. Chaque représentant titulaire dispose d'un suppléant. Le nombre de représentants titulaires du personnel est déterminé en fonction de l'effectif des agents contractuels de droit public relevant de la commission. Pour la CCP placée auprès du CDG 59, elle compte 16 sièges : 8 titulaires et 8 suppléants par collègue.



Les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics à la CCP placée auprès du Centre De Gestion sont désignés, à l'exception du Président, par les membres du Conseil d'Administration du CDG. Ils sont choisis parmi les élus des collectivités territoriales et établissements publics affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission consultative d'agents contractuels de droit public.

Le Président du CDG a délégué la présidence de la CCP à Marie TONNERRE-DESMET.

## → POUR ALLER + LOIN

La liste des membres de la CCP est disponible sur le site du CDG 59, ainsi que le guide des cas de saisine, le règlement intérieur et le calendrier prévisionnel des réunions de la CCP.

Les collectivités sont invitées à respecter les dates limites de dépôt des dossiers : tout dossier transmis après la date limite sera examiné lors d'une prochaine séance.



## LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA CCP



**Président**  
**Éric DURAND**  
Maire de MOUVAUX



**Présidente déléguée :**  
**Marie TONNERRE-DESMET**  
Maire de NEUVILLE-EN-FERRAIN



**Pierre GRINER**  
Maire de QUIÉVRECHAIN  
*Suppléante :*  
**Francine CAUCHETEU**  
Conseillère Municipale de BAVAY



**David CALCOEN**  
Maire de WORMHOUT  
*Suppléante :*  
**Christine BASQUIN**  
Maire de SAINS-DU NORD



**Charles-Alexandre PROKOPOWICZ**  
Maire de LYS-LEZ-LANNOY  
*Suppléant :*  
**Claude MERLY**  
Maire de MARCHIENNES



**Isabelle POLLET**  
Maire de LINSELLES  
*Suppléant :*  
**Pierre SONNTAG**  
Adjoint au Maire de CROIX



**Nadège BOURGHELLE-KOS**  
Maire de THUMERIES  
*Suppléante :*  
**Claudine DELASSUS**  
Maire de BISSEZEELE



**Jean-François CARON**  
Adjoint au Maire de HALLUIN  
*Suppléant :*  
**Julien GERAERT**  
Conseiller Municipal Délégué de GRAVELINES



**Anthony RAES**  
Maire de GHYVELDE  
*Suppléant :*  
**Xavier BARTOSZEK**  
Maire d'ANICHE

## → LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

| Titulaires                                                                                            | Suppléants                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toufik KENZI<br>Adjoint d'animation à la mairie de SIN-LE-NOBLE                                       | Fanny NOIRET<br>Adjointe administrative à la mairie d'HONNECOURT-SUR-ESCAUT                   |
| Bénédicte LEGROS<br>Rédactrice principale de 1 <sup>ère</sup> classe à la C.A. Valenciennes Metropole | Nora DJOUBER<br>Adjointe d'animation à la mairie d'HEM                                        |
| Angélique VANDROMME<br>ATSEM principale de 2 <sup>ème</sup> classe à la mairie de LEZ-FONTAINE        | Isabelle TOURNANT<br>Adjointe technique à la mairie de CUINCY                                 |
| Grégoire DEFONTAINE<br>Attaché à la mairie de VICQ                                                    | Cathy DUBOIS<br>Adjointe d'animation à la mairie de BAILLEUL                                  |
| Nicolas SILVA CHAPELEIRO<br>Assistant d'enseignement artistique à la mairie de SAINT-AMAND-LES-EAUX   | Louisa CARCY MAAACHE<br>Adjointe d'animation à la mairie de LOON-PLAGE                        |
| Laurent LIMAGE<br>Adjoint technique à la mairie de WAVRECHAIN-SOUS-FAULX                              | Amandine COMEAU<br>Adjointe technique à la mairie d'ETROEUNGT                                 |
| Annaïck POLY<br>Adjointe technique à la Caisse des Écoles de FOURMIES                                 | Vivien PONNOU-DELAFFON<br>Ingénieur au Syndicat Mixte du Parc National Régional Scarpe Escaut |
| Jessica REPILLEZ<br>Agente sociale au C.C.A.S. de MONS-EN-BAROEUL                                     | Jean-Côme DECROOS<br>Rédacteur à la mairie de RONCHIN                                         |

# COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

**Le comité social territorial, plus communément appelé CST est l'instance consultative de dialogue social compétente pour étudier les questions relatives à l'organisation des services, à leur fonctionnement ainsi qu'à la gestion des ressources humaines.**

Les collectivités et établissements affiliés au Centre De Gestion du Nord dont l'effectif est inférieur à 50 agents relèvent du CST départemental placé auprès du CDG 59. Dans la majorité des cas, l'avis du CST doit être obligatoirement recueilli avant la prise de délibération par l'organe délibérant.

Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) est également instituée au sein du Comité Social Territorial. Elle traite des sujets liés à la protection de la santé physique et mentale des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, à l'amélioration des conditions de travail...

Le CDG 59 gère, pour les collectivités et établissements de moins de 50 agents, le secrétariat de l'instance. Il assure l'instruction des dossiers, l'organisation et le secrétariat des séances, les conseils aux employeurs pour la préparation des saisines ou la mise en œuvre des avis rendus par le CST.

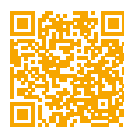
## LE COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

**À la fin de l'année, les élections professionnelles donneront lieu à une nouvelle composition du collège des représentants du personnel au sein du CST.**

**Francine DEGOND**, titulaire CGT  
**Dominique CAVACO**, titulaire CGT  
**Karim RASSAS**, titulaire CGT  
**Angélique DANAS**, suppléante CGT  
**Adelin FOURMENTEL**, suppléant CGT  
**Frédéric GOLINVAL**, suppléant CGT  
**Laurent JEANNAS**, titulaire  
**Aurélien GAUCHERON**, titulaire CFDT  
**Christophe DAMPERONT**, titulaire CFDT  
**Guillaume DHUÏEGE**, suppléant CFDT  
**Philippe LESAGE**, suppléant CFDT  
**Julie ROCQUENCOURT**, suppléante CFDT  
**Ahmed BOURBOUNA**, titulaire FA-FPT  
**Philippe GORECKI**, suppléant CST FA-FPT  
**Pascale SANGIARD**, suppléante F3SCT FA-FPT  
**Morgan HENNION**, titulaire FO  
**Florence HEGO**, suppléante FO  
**Christophe DELPLANQUE**, titulaire SNDGCT  
**Nathalie REP**, suppléante SNDGCT.



Retrouvez le calendrier des instances sur le site Internet [www.cdg.59.fr](http://www.cdg.59.fr)  
 Contact pour soumettre un dossier : [cst@cdg59.fr](mailto:cst@cdg59.fr)



## COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



Président  
**Jean-Luc HALLÉ**,  
Maire de HAMEL



**Christine BASQUIN**,  
Maire de SAINS-DU-NORD



**Elizabeth BOULET**,  
Maire de METEREN



**Francine CAUCHETEU**  
Conseillère municipale de BAVAY



**Jean-François DELATTRE**  
Maire de HASPRES



**Fabrice LAMIAUX**  
Maire de HOLQUE



**Christophe LIENART**  
Maire de DEULEMONT



**Vincent RAMETTE**  
Maire de HONNECHY



**Alexandre ROMMELAERE**  
Maire de SOCX

## SUPPLÉANTS

**Antoine BADIDI**, Maire d'AVESNELLES  
**Christian BISIAUX**, Maire de VERCHAIN-MAUGRE  
**Eric BOCQUILLON**, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA  
**Patrice FACQ**, Adjoint au maire de LAUWIN-PLANQUE  
**Pascal FROMONT**, Maire de COUTICHES

**Laurence PENNEQUIN**, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de NOYELLES-LES-SECLIN  
**Aurélien PEROT**, Maire de GLAGEON  
**Anthony RAES**, Maire de GHYVELDE  
**Danielle VANMAELE**, Maire de MERCKEGHEM

# CONSEIL MÉDICAL

**Le conseil médical est une instance médicale consultative chargée d'émettre des avis sur certaines situations individuelles liées à l'état de santé des agents territoriaux. Il accompagne les collectivités dans la prise de décision en matière de congés pour raison de santé, d'invalidité, de reprise des fonctions ou encore de risques professionnels.**

## SON RÔLE

Le conseil médical intervient lorsque l'état de santé d'un agent nécessite un avis médical préalable avant décision de l'autorité territoriale.

Il peut être saisi pour des situations liées aux congés pour raison de santé, à la réintégration après un arrêt, à l'invalidité, au reclassement, à la disponibilité d'office pour raison de santé, mais aussi aux accidents de service, aux maladies professionnelles, à l'allocation temporaire d'invalidité ou à la retraite pour invalidité.

Son rôle est d'éclairer la décision de l'employeur territorial, tout en garantissant un examen encadré et réglementaire des situations individuelles. Pour les collectivités et établissements affiliés, le secrétariat du conseil médical est assuré par le CDG 59.

## SA COMPOSITION

Le conseil médical est une instance unique, présidée par un médecin, qui peut siéger selon deux formations en fonction de la nature des dossiers examinés.

La formation restreinte, composée de médecins agréés, examine principalement les situations liées aux maladies non professionnelles : congés pour raison de santé, réintégration, disponibilité d'office pour raison de santé ou reclassement pour invalidité. Elle peut également être saisie en cas de contestation d'un avis médical.

La formation plénière réunit les médecins, les représentants de l'administration et les représentants du personnel. Elle intervient principalement sur les situations liées aux risques professionnels : accidents de service, maladies professionnelles, taux d'incapacité, allocation temporaire d'invalidité ou retraite pour invalidité.

## → POUR ALLER + LOIN

Le CDG 59 met à disposition des collectivités des ressources pratiques pour accompagner leurs démarches : informations sur les cas de saisine, formulaires, modèles de courriers, arrêtés et documents utiles à la constitution des dossiers soumis au Conseil Médical.



## LES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION



**1<sup>ère</sup> membre titulaire :**  
**Claudine DELASSUS,**  
Maire de BISSEZEELE  
**1<sup>ère</sup> suppléante :**  
Francine CAUCHETEU,  
Conseillère Municipale de BAVAY  
**2<sup>ème</sup> suppléant :**  
Christophe LIÉNART,  
Maire de DEULEMONT



**2<sup>ème</sup> membre titulaire :**  
**Isabelle POLLET,**  
Maire de LINSSELLES  
**1<sup>er</sup> suppléant :**  
Claude MERLY,  
Maire de MARCHIENNES  
**2<sup>ème</sup> suppléant :**  
Sylvain CLÉMENT,  
Maire de PONT-À-MARCO

# LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

## Catégorie A

CFDT 1<sup>ère</sup> membre titulaire : **Sabah YOUSFI**

1<sup>er</sup> suppléant : **Guillaume DHUIEGE**

2<sup>ème</sup> suppléante : **Murielle MATHOREL**

SNDCGT 1<sup>ère</sup> membre titulaire :

**Nathalie GRYSELEYN-DRIEUX**

1<sup>ère</sup> suppléante : **Catherine PROUVEUR**

## Catégorie B

CSD-CGT 1<sup>er</sup> membre titulaire : **André WATTEMEZ**

1<sup>er</sup> suppléant : **Laurent MANY**

2<sup>ème</sup> suppléant : **Christophe RANDA**

FAFPT 1<sup>er</sup> membre titulaire : **Alain CHAIB**

1<sup>ère</sup> suppléante : **Amélie DAMAY**

2<sup>ème</sup> suppléant : **Philippe GORECKI**

## Catégorie C

CFDT 1<sup>ère</sup> membre titulaire : **Djamila FARHI**

1<sup>er</sup> suppléant : **Michel MONNET**

2<sup>ème</sup> suppléant : **Christophe DAMPREMONT**

CGT 1<sup>er</sup> membre titulaire : **Karim RASSAS**

1<sup>er</sup> suppléant : **Teddy GAUDEAU**

2<sup>ème</sup> suppléante : **Francine DEGOND**



## LE ZOOM

### Conseil médical : le plan d'actions du CDG 59 entre dans sa dernière phase

Lancé en 2024, le plan d'actions du CDG 59 pour le conseil médical poursuit sa mise en œuvre avec un objectif clair : optimiser l'instruction et le suivi des dossiers, tout en renforçant la qualité du service rendu aux collectivités.

Plusieurs actions ont été déployées pour faciliter les démarches des employeurs territoriaux et améliorer l'accompagnement des agents. Des permanences téléphoniques élargies permettent désormais un contact plus direct avec le service conseil médical, avec une ligne dédiée aux agents et une ligne réservée aux collectivités.

La dématérialisation a également été renforcée avec la plateforme AGIRHE, utilisée pour la saisie et l'instruction des dossiers. Cet outil collaboratif permet un suivi en temps réel, un échange simplifié d'informations et une meilleure traçabilité.

Enfin, des actions de sensibilisation des médecins agréés ont été organisées afin de mieux partager le cadre juridique et les attendus des expertises médicales. Ces mesures visent à fluidifier les échanges, sécuriser les procédures et accompagner plus efficacement les collectivités dans leurs démarches auprès du conseil médical.



**Magazine d'information du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord**

14 rue Jeanne Maillotte - CS 71222 - 59013 Lille cedex

- **Tél :** 03 59 56 88 00
- **Courriel :** [communication@cdg59.fr](mailto:communication@cdg59.fr)
- **Site internet :** [www.cdg59.fr](http://www.cdg59.fr)
- **Directeur de la publication :** Éric DURAND
- **Responsable publication :** Olivia VERMANDER
- **Comité de rédaction :** les directions du CDG 59
- **Photos :** communication CDG 59 - iStock - villes de Caudry, Lys-lez-Lannoy, Thumeries, Lallaing, Bruille-lez-Marchiennes, Merville, Tourcoing, Wattrelos,

Wasquehal, Wormhout, Aniche, MEL, Département du Nord, Région Hauts-De-France

- **Réalisation et impression :** GAZETTE MÉDIAS
- **Conception :** GAZETTE MÉDIAS
- **Dépôt légal :** septembre 2026
- **ISSN :** 1964-5457
- **Tirage :** 3 300 exemplaires - Magazine trimestriel gratuit

# UN RAYONNEMENT AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

Les élus référents de proximité de chaque arrondissement du département sont des membres du conseil d'administration dont la mission est de faciliter les échanges entre le CDG 59 et les maires de collectivités.

